



* **les Amis** du musée
du quai Branly
- Jacques Chirac

Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire 22 septembre 2020

1. RÉOLUTIONS AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- 1.1. FIN DE MANDATS ET RENOUELEMENT DE MANDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 1.2. EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019
- 1.3. EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE DES COMPTES
- 1.4. EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET 2020
- 1.5. MONTANT ET AFFECTATION – EN TANT QUE DE BESOIN – DU SOUTIEN AU MUSÉE POUR L'ANNÉE 2019
- 1.6 FIN DE MANDATS ET RENOUELEMENT DE MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2. POINT D'INFORMATION

- 2.1. BILAN DE L'ANNÉE EN COURS

L'Assemblée générale ordinaire de la société des Amis s'est tenue en salle de cinéma du musée du quai Branly – Jacques Chirac le mardi 22 septembre à 16h.

77 membres sont présents ou représentés lors de cette réunion avec 31 présents et 46 pouvoirs :

- 44 pouvoirs pour la Présidente, Madame Françoise de Panafieu
- 1 pouvoir pour Madame Noëlle Schmitt qui est dans la salle
- et 1 pouvoir pour Monsieur Pierre Ginioux, qui est dans la salle

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, La Présidente ouvre la séance et remercie les membres présents. Elle souhaite la bienvenue au nouveau Président du musée du quai Branly – Jacques Chirac, Monsieur Emmanuel Kasarhérou. Elle revient sur la période du confinement durant laquelle la société des Amis a été très active avec 7 visioconférences sur Zoom qui ont été très suivies.

Avant de passer à l'ordre du jour, la Présidente passe la parole à Monsieur Emmanuel Kasarhérou. Elle souligne la légitimité de cette nomination et rappelle son parcours qui est connu des Amis du musée : depuis 2011, aux côtés de l'ancien Président, Monsieur Stéphane Martin, il a beaucoup œuvré pour le musée. Directeur adjoint du département du patrimoine depuis 2014, il a à ce titre été co-commissaire de l'exposition « 20 ans » consacrée aux acquisitions du musée qui s'est tenue jusqu'au 26 janvier 2020 en rez-de-jardin du musée.

La Présidente le remercie de sa présence pour la première fois en Assemblée générale des Amis et lui propose d'évoquer :

- sa vision du musée
- le programme à venir avec les deux prochaines expositions Olmèques et Carnets kanak
- enfin la question des « restitutions »

Monsieur Emmanuel Kasarhérou remercie la Présidente des Amis pour son accueil chaleureux. Il précise que son travail scientifique au musée est une véritable passion d'autant plus qu'il a la très grande chance d'œuvrer dans une institution qui représente la diversité culturelle. Il rappelle sa venue au musée en 2011 pour l'exposition *Kanak* et sa grande chance de pouvoir rester ensuite au sein de l'institution.

Il souligne ensuite les éléments suivants qui sont, à ses yeux, très importants :

- l'engagement qui est celui de la formidable équipe du musée ;
- la réelle passion scientifique des conservateurs ;
- la richesse et la diversité des collections ;
- la responsabilité en ce qui concerne la conservation de ces collections qu'il faut transmettre aux générations à venir.

Monsieur Emmanuel Kasarhérou salue tout d'abord le travail de son prédécesseur qui a su donner son âme au musée. Il souhaite œuvrer dans la continuité de Monsieur Stéphane Martin mais également donner un nouveau souffle au musée. Sa présidence marque une phase nouvelle et, il tient à initier de nouveaux partenariats car selon lui le patrimoine a pour vocation de relier les hommes.



Concernant la question des restitutions, il précise qu'il faut voir plus loin que cette seule problématique et que le musée va développer encore le partage de son patrimoine et de ses collections ; même si, actuellement, cette question est compliquée en raison de la crise sanitaire.

Il indique également les points suivants :

- le musée travaille, et a toujours travaillé, sur l'histoire de ses collections ; il rappelle que sur le site il est possible d'accéder à l'ensemble des œuvres conservées et ce en toute transparence concernant leur présence au sein du patrimoine français ;
- à propos de la question des objets acquis dans des circonstances qui nous heurtent aujourd'hui c'est-à-dire de violence et de contrainte, il revient sur le rapport Sarr-Savoye qui représente selon lui une vision extrême dont l'objectif est un retour des œuvres dans leur pays d'origine, ce qui supposerait pour lui un monde triste culturellement parlant. De plus, il ajoute que ce rapport a jeté le discrédit sur nos collections qui sont dès lors apparues comme « mal acquises » de manière générale. Par conséquent, il faut circonscrire la question des objets « problématiques » car il y en a. Ce travail a commencé au musée il y a plus d'un an maintenant. Il rappelle que le musée conserve plus de 380 000 pièces qu'il faut donc étudier au regard de cette question. Il indique également que les demandes anciennes de restitution de différents pays ont été prises en compte. Il informe les Amis que le périmètre commence à se définir dans les collections. Par exemple quelques 250 pièces seulement sur les 80 000 du département Afrique font l'objet de suspicion quant à leur présence sur le sol français, et ce pour différentes raisons : une provenance en lien avec le domaine militaire ou une configuration administrative coloniale.

Il indique que c'est parfois à l'occasion de ces recherches spécifiques que les conservateurs découvrent ces éléments qu'ils ne connaissaient pas car ces recherches n'avaient pas encore été menées.

Il précise que ce travail scientifique est long, minutieux et se doit d'être le plus rigoureux possible.

Il insiste sur le fait qu'il ne s'agit que d'un rapport et non d'une ligne de conduite obligatoire légalement parlant.

Enfin, il souhaite revenir sur 3 points en particulier :

- 1) le musée vient de recruter une personne pour la coordination de cette mission de provenance des objets ; sur cette question, le musée travaille en lien avec d'autres musées, comme le British Museum, et d'autres pays, l'Allemagne évidemment mais également les Pays-Bas.
- 2) le public revient au musée avec un bon taux de fréquentation selon les nouvelles normes en terme de jauge pour les institutions culturelles ; actuellement le taux de remplissage est aux alentours de 50 à 60%. Il rappelle d'ailleurs que notre musée a été le premier à rouvrir en juillet dernier avec la mise en place d'un parcours visiteur spécifique suite à la crise sanitaire. Il

indique que c'est à notre institution d'aller à la rencontre des publics, pour cela des évènements existent déjà comme les ateliers nomades. Enfin, il précise qu'il souhaite un développement des relations avec le public des diasporas car il s'agit paradoxalement d'un public qui n'est jamais venu au musée du quai Branly – Jacques Chirac.

- 3) les collections du musée ne sont pas seulement tournées vers le passé mais elles sont en lien avec la création contemporaine ; il faut associer ce patrimoine avec les créateurs aujourd'hui, car nos collections sont certes la mémoire d'un savoir-faire passé mais elles sont aussi une source d'inspiration pour les créateurs actuels. Il mentionne à ce propos l'exposition en rez-de-jardin *A toi appartient...* qui présente des photographies, des installations et des vidéos contemporaines.

A propos de la programmation, il revient sur les 3 expositions présentées actuellement :

- *Helena Rubinstein* qui a été prolongée jusqu'au 27 septembre ;
- *A toi appartient...* qui se tient jusqu'au 1^{er} novembre ;
- *Les curiosités du monde de Françoise Huguier* en mezzanine Martine Aublet qui est un lieu qui permet des propositions plus ciblées comme celle-ci.

Pour l'exposition *Les Olmèques et les cultures du golfe du Mexique*, il faudra patienter jusqu'à l'inauguration du 8 octobre prochain. Le Président du musée insiste :

- sur le caractère unique de cet évènement qui présentera des pièces qui sortent pour la première fois du Mexique et cela grâce à nos partenaires mexicains ;
- sur le fait que l'exposition a été prolongée en terme de durée par rapport à ce qui était initialement prévu, puisqu'elle se terminera seulement en juillet 2021.

Monsieur Emmanuel Kasarhérou revient sur l'autre exposition à venir prochainement *Carnets kanak*, qui lui est particulièrement chère. Placée sous le commissariat de Roger Boulay, elle racontera la mission d'Inventaire du Patrimoine Kanak Dispersé (IPKD) dans les collections publiques du monde, un long travail minutieux auquel il a participé. Des croquis et des aquarelles montreront l'importance du dessin dans cette notion d'inventaire et ces derniers seront présentés en parallèle des œuvres conservées au musée.

En 2021, le musée participera à l'évènement Africa 2020 qui a été décalé de décembre 2020 à juillet 2021. Plusieurs manifestations, dont surtout deux expositions du musée, seront labellisées au sein de cette saison dédiée au 54 États du continent africain :

- *Ex Africa* sous le commissariat de Philippe Dagen
- et *Désir d'humanité*, conçue par la Fondation Dapper. Cette exposition présentera le travail de l'artiste camerounais Barthélémy Togo ; elle se tiendra dans la Galerie Marc Ladreit de Lacharrière qui sera inaugurée le 23 novembre prochain ; cette importante donation sera présentée dans une partie de la mezzanine, alors que dans l'autre des expositions montreront soit la vitalité actuelle des créations de l'art et de l'artisanat des différentes cultures représentées au musée, soit l'acte de collectionner et les différents types de collectionneurs, car faire collection c'est opérer des choix.

La Présidente remercie Monsieur Emmanuel Kasarhérou et demande s'il y a des questions.

Monsieur Albert Loeb s'enquiert des modalités actuelles au musée dans le cas d'un legs, d'autant plus aujourd'hui avec la question complexe des restitutions. En tant que collectionneur, il précise qu'il souhaiterait évidemment que les objets légués restent dans les collections nationales.

Monsieur Emmanuel Kasarhérou revient tout d'abord sur un principe fondamental : l'inaliénabilité des collections. Il indique qu'aujourd'hui le musée est beaucoup plus regardant que précédemment sur la question de provenance des objets et que toute proposition est étudiée et vérifiée en amont de son entrée dans les collections comme ce fut le cas pour les pièces de la donation Marc Ladreit de Lacharrière.

Monsieur Albert Loeb souhaite savoir si cet examen est indispensable.

Monsieur Emmanuel Kasarhérou indique que cette enquête de provenance est obligatoire ; il ajoute que le musée est tributaire des informations fournies par le donateur. Il cite un problème récurrent pour le musée, lorsqu'une pièce passe en vente publique, souvent l'objet est vendu alors que le musée n'a pas encore terminé son enquête sur les origines de l'objet.

Monsieur Pierre Ginioux a une remarque et une demande :

- 1) le nouveau site du musée pour explorer les collections est à son avis plus lourd et plus difficile d'accès ;
- 2) il souhaite savoir s'il est possible d'avoir très en amont le programme des expositions à venir au musée car avec son épouse Claire, ils ont déjà prêté des objets de leur collection, par exemple lors de l'exposition *Enfers et fantômes d'Asie*, et ils seraient très heureux de prêter à nouveau mais pour cela il leur faut connaître le programme des expositions à venir.

Monsieur Emmanuel Kasarhérou explique :

- 1) qu'il vaut mieux utiliser l'ancien site qui dépend du module de la médiathèque ; il confirme que le nouveau site de consultation des œuvres en ligne fonctionne moins bien ; il indique que des améliorations sont faites régulièrement afin de le rendre plus stable ; il ajoute que le souci actuel de ce nouveau site est qu'il n'est pas indépendant comme le précédent et que par conséquent sa gestion est relativement plus lourde et plus complexe ;
- 2) concernant le programme à venir des expositions, il précise que le musée se doit de garder une « certaine primeur » sur les sujets et les thèmes qui seront présentées mais que cela n'empêche pas les discussions informelles sur le sujet.

Madame Bénédicte Boissonnas revient sur la question des publics et mentionne une enquête du Journal des Arts qui montre que finalement c'est toujours le même public qui fréquente les

musées. Elle souhaite savoir ce que le nouveau Président entend faire concernant d'une part le jeune public et d'autre part ses projets pour aller vers de nouveaux publics.

Monsieur Emmanuel Kasarhérou indique qu'en effet les différentes enquêtes menées depuis André Malraux, puis sous le mandat d'Edouard Balladur et enfin celle plus récente du Journal des Arts, révèlent certes une augmentation progressive du nombre de visiteurs mais surtout elles démontrent que ce sont toujours les mêmes publics qui fréquentent les institutions culturelles. Selon lui, il faut trouver de nouvelles formes de médiation. Pour l'exposition *La route des chefferies* en 2022, il entend bien faire venir au musée la diaspora camerounaise qui est très importante. Au passage, il revient sur ce projet d'exposition organisé en lien avec les chefferies du Cameroun, ce sera particulièrement intéressant puisque cet évènement interrogera chaque chefferie sur sa conception du patrimoine. L'exposition révélera que chaque chefferie a apporté une réponse différente à cette question.

Madame Noëlle Schmitt souhaite savoir si le programme des évènements au Salon de lecture Jacques Kerchache a repris.

Monsieur Emmanuel Kasarhérou indique qu'en effet la riche programmation a commencé début septembre. Il mentionne la première des quatre interventions d'Anne Lafont, qui a une carte blanche sur la notion d'art noir qui s'est tenue la semaine précédente ; il précise que ces rendez-vous ne se déroulent plus comme précédemment dans l'espace du Salon Jacques Kerchache mais dans la Médiathèque en raison des nouvelles mesures suite à la crise sanitaire.

Madame Laura Mercier indique que les Amis vont bientôt recevoir la nouvelle brochure pour la saison 2020-2021 qui révèle un programme riche et varié.

Madame Michèle Commelin souhaite avoir des précisions sur l'intrusion qui a eu lieu au musée en juin dernier.

Monsieur Emmanuel Kasarhérou précise que la personne impliquée est déjà connue pour d'autres méfaits, par exemple à Marseille, où il s'est introduit au musée de la Vieille Charité, ou encore à l'Afrika Museum de Berg en Dal. Son objectif est simple, il s'agit de faire le buzz, ce qui a fonctionné, puisqu'il a été à la une du New York Times et qu'il a eu une tribune dans Le Monde. L'État et le musée ont porté plainte et le jugement aura lieu le 30 septembre prochain avec un risque de garde à vue.

Madame Michèle Commelin demande s'il y a eu des conséquences à cette intrusion.

Monsieur Emmanuel Kasarhérou précise que suite à cet évènement des gardiens ont été ajoutés sur le plateau des collections au niveau des deux zones dans lesquelles des objets ne sont pas sous vitrine.

La Présidente souligne que le personnel du musée a très bien réagi et Monsieur Emmanuel Kasarhérou rend hommage aux gardiens présents qui ont su gérer la situation dans le calme.

2

Résolutions soumises au vote

La Présidente passe au point 1.1. de l'ordre du jour, la fin de mandats et le renouvellement de mandats au Conseil d'Administration. Elle rappelle que le Conseil se compose de 9 femmes et 11 hommes.

Le renouvellement des mandats suivants est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale : Monsieur Yves-Bernard Debie, Madame Caroline Jollès, Monsieur David Lebard, Monsieur Pierre Moos, Madame Françoise de Panafieu.

Le renouvellement des mandats de Monsieur Yves-Bernard Debie, Madame Caroline Jollès, Monsieur David Lebard, Monsieur Pierre Moos et Madame Françoise de Panafieu sont approuvés à l'unanimité.

La nomination de Monsieur Jean-Pierre Weill est soumise au vote. La Présidente invite ce dernier, qui est présent dans la salle, à se présenter et elle mentionne l'ouvrage *L'éloge du corps* qui présente l'histoire de la collection de Josette et Jean-Claude Weill.

Monsieur Jean-Pierre Weill est heureux de cet honneur. Agé de 66 ans, il travaille avec son frère depuis 40 ans au sein de la société familiale Weill. Très jeune, il a été en contact avec la collection d'art contemporain de ses parents et c'est ainsi qu'il accompagnait son père chez le galeriste Pierre Loeb. Dans les années 1950, ses parents vont commencer à collectionner l'art africain. Dans sa formation sur les arts premiers deux rencontres sont importantes : Hélène Kamer et Jacques Kerchache. Depuis 50 ans, il accompagne ses parents pour cette collection et donc ils ont publié en 2019 un ouvrage qui présente les objets africains, océaniques et précolombiens de cette collection. Les textes ont été rédigés par plus d'une quinzaine de spécialistes.

La nomination de Monsieur Jean-Pierre Weill est approuvée à l'unanimité.

La Présidente passe la parole à Madame Laura Mercier pour la **présentation du rapport d'activité 2019.**

Madame Laura Mercier indique que :

- deux Conseils d'Administration et une Assemblée Générale se sont tenus en 2019 ;
- concernant le bilan des adhésions au 31 décembre 2019, il est de 294 adhésions, soit 382 membres pour un montant de recettes de 127 515 euros soit, par rapport à 2018, une augmentation de 19 adhésions et une perte de recettes de seulement 835 euros ;
- notre présence sur les réseaux sociaux se développe progressivement avec un nombre d'abonnés en hausse, actuellement 1481 abonnés sur Twitter (soit presque une centaine d'abonnés supplémentaires par rapport à 2018) et 1523 abonnés sur Instagram (soit presque 300 abonnés en plus par rapport à 2018 toujours) ;
- 48 rendez-vous ont été proposés dont 7 visites et séances d'exploration des collections permanentes dont une visite sur les masques d'Afrique de l'ouest par Gaëlle Beaujean et une conférence en Salon Kerchache par Hana Chidiac sur le thème suivante : Le voile de la femme orientale, de l'Antiquité à nos jours. 11 visites des expositions temporaires ont été proposées dont Océanie par Stéphanie Leclerc-Caffarel et 20 ans par Emmanuel Kasarhérou, 20 visites extérieures dont l'exposition *Géométries Sud, du Mexique à la Terre de feu* à la Fondation Cartier et des visites de foires comme Asia Now ;

- deux nouveautés : un cycle Asie, en partenariat avec la société des Amis du musée Guimet qui comprenait 6 rendez-vous et des visites d'exposition temporaires au musée pour les professionnels du monde de l'art ;

- quatre voyages ont été proposés ; trois ont été réalisés et le dernier a dû être annulé faute d'un nombre suffisant d'inscrits (un week-end à Lille) : un weekend à Tervuren, un voyage à Madagascar et enfin à weekend à Côme et Milan.

- pour le Cercle Lévi-Strauss qui comptait 23 membres l'année dernière, 11 rendez-vous leur ont été proposés dont deux présentations d'œuvres en muséothèque, la première par Daria Cevoli et la seconde par Monique Lévi-Strauss sur la production des châles au Cachemire et en France au XIXème siècle et un cocktail avec Stéphane Martin ;

- pour le Cercle pour la Photographie, 11 rendez-vous ont été proposés aux 13 membres comme par exemple une Introduction au projet de l'Institut pour la Photographie de Lille par Marin Karmitz et une conférence sur Le début de la photographie en Asie par Annabelle Lacour en salle des fonds précieux et des visites hors les murs en lien avec les Amis du musée Albert Kahn ;

- la bourse de recherche Anthony JP Meyer 2019-2020 est attribuée à Lisa Renard pour son projet sur *Les manteaux maori à bordures géométriques (KAITAKA) du musée du quai Branly-Jacques Chirac* ;

- le quatrième dîner de gala biennal au profit des collections du musée s'est tenu le 9 septembre 2019 ; les dons recueillis ont permis d'offrir au musée un masque morobe de Papouasie-Nouvelle-Guinée ; grâce aux dîners de gala (2013, 2015, 2017 et 2019), la société des Amis a contribué à soutenir 4 acquisitions majeures à hauteur de : 620 000 euros ;

La Présidente remercie la Déléguée Générale pour cette présentation et elle soumet au vote le rapport d'activité 2019.

Le rapport d'activité 2019 est approuvé à l'unanimité.

La Présidente invite Madame Laura Mercier à poursuivre avec la présentation du rapport financier 2019 car le Trésorier, Monsieur Patrick Careil a été retenu par une plaidoirie au tribunal.

Madame Laura Mercier indique que :

Les recettes d'adhésion sont en baisse avec un montant de 121 200 euros. Elles sont inférieures de plus de 22 000 euros à celle de l'année précédente et cela correspond à la baisse annoncée par le Trésorier et le Commissaire aux Comptes en 2019. Les recettes correspondant aux dons et marges sur les voyages et les activités sont en légère hausse par rapport à 2018 avec 1300 euros supplémentaires donc le résultat sur les produits courants de 2019 est en baisse d'un peu plus de 20 000 euros.

Les dépenses augmentent légèrement en 2019 au niveau des salaires et charges sociales mais également sur les honoraires comptables en raison des recherches menées sur le bilan comptable 2018.

Le résultat d'exploitation s'inscrit en perte à 40 000€, c'est-à-dire en forte accentuation par rapport à 2018.

Les dons affectés au musée : le Cercle Lévi-Strauss et le Cercle pour la Photographie ont affecté presque 77 000€ au musée, soit un don total supérieur de 3 000 euros à 2018.

L'exceptionnel est représenté par le dîner de Gala avec un résultat de plus de 156 000 euros. Le résultat net de 2019 est par conséquent positif avec un montant de plus de 115 000 euros.

Les fonds propres s'élèvent donc à 178 000€. La contribution au musée sera de presque 197 000€ (dons confondus du dîner, des Cercles et du soutien à la recherche).

En l'absence de question, la Présidente invite Monsieur Frédéric Drougard, représentant le CABINET CAGNAT Commissaire aux comptes, à prendre la parole et à donner lecture des rapports relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Frédéric Drougard, qui représente le cabinet Cagnat & Associés, indique avoir procédé à l'audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin dudit exercice. Il indique en outre et après avoir rappelé qu'il n'entrait pas dans la mission du commissaire aux comptes de rechercher l'existence de conventions règlementées, qu'il ne lui avait pas été donné d'avis de convention à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code du commerce.

La Présidente remercie la Déléguée Générale et le Commissaire aux comptes et elle soumet au vote le rapport financier 2019.

Le rapport financier 2019 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Laura Mercier poursuit avec **le budget 2020** en indiquant que suite à la crise sanitaire, il a été revu à la baisse à plusieurs reprises.

Les recettes d'adhésion ont été revues à la baisse avec une perte de 12 000 euros pour 2020 et une nouvelle baisse dans l'estimation du budget 2021 de 5 000 euros supplémentaires soit un montant total des recettes d'adhésion estimé à 109 000 euros pour 2020 et 104 000 euros pour 2021. Les recettes sur les activités et les voyages enregistrent évidemment eux-aussi une forte baisse au vue de la situation sanitaire actuelle.

Le total des recettes pour 2020 est donc anticipé à 109 000€ c'est-à-dire en baisse par rapport à 2019 de 25 000 euros et encore davantage pour 2021 (5 000 euros supplémentaires de baisse).

Les charges de fonctionnement ont été revues à la baisse :

- 1) Nos charges de personnel puisqu'il n'y plus de stagiaires depuis le mois de mai ;
- 2) Des honoraires comptables (moins 3 000 euros en 2020 et moins 4 000 euros estimés pour 2021),
- 3) Des frais divers de fonctionnement (réduction des frais d'affranchissement et d'impression (Jokkoo) ;
- 4) Dématérialisation de tous nos envois (sauf pour les Pass) pour des raisons écologiques et économiques (plus de frais d'envoi de Jokkoo) ;

Les charges totales passent donc de 175 000 euros pour 2019, à 159 000 euros pour 2020 et elles sont estimées à 151 000 euros pour 2021.

Résultat courant : le déficit d'exploitation passe à 49 000 euros pour 2020 et, il est estimé à 46 000 euros pour 2021 ; il est donc supérieur à 2019.

Les Cercles : les dons sont anticipés avec une baisse de 4 000 euros pour 2020 et 2021.

Produits exceptionnels : sans le dîner de gala, le résultat exceptionnel tombe à 7 000 euros pour 2020 et pour 2021 il est estimé comme nul.

Les mandats de la société CAGNAT ET ASSOCIES - CABINET CAGNAT, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Philippe AZENCOTH, Commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale :

- décide de renouveler la société CAGNAT ET ASSOCIES - CABINET CAGNAT dans ses

fonctions de Commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale à tenir au cours de l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- décide de renouveler Monsieur Philippe AZENCOTH dans ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale à tenir au cours de l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Point d'information

La Présidente invite Madame Laura Mercier à présenter le bilan de l'année 2020.

Madame Laura Mercier explique que :

- pour le bilan des adhésions au 16 septembre 2020, nous comptons 269 adhésions, soit 347 membres, pour un montant de recettes de 112 330 euros, ce qui représente une baisse de 19 adhésions et plus de 13 000 euros des recettes par rapport à 2019 à la même date, cela en raison de la crise sanitaire ;
- le bilan des activités du premier semestre compte 38 rendez-vous proposés aux Amis dont 7 visites ou conférences virtuelles mises en place pendant la période de confinement qui ont remporté un grand succès avec quelques 130 participants au total ;
- les réunions administratives se sont elles aussi tenues à distance ;
- le Cercle Lévi-Strauss compte actuellement 21 membres et 7 rendez-vous leur ont été proposés au 1er semestre, dont 5 rendez-vous qui ont dû être annulés ;
- le Cercle pour la Photographie qui compte 15 membres aurait dû bénéficier quant à lui pour ce premier semestre de 8 rendez-vous mais 5 ont dû être annulés ;
- deux voyages ont été annulés : en Bourgogne pour le Bourgogne Tribal Show en mai 2020 et le voyage au Japon prévu en septembre 2020 qui sera peut-être reporté à 2021 ;

Madame Laura Mercier termine avec tout d'abord l'horizon 2021 et l'organisation du prochain dîner de gala en septembre et elle annonce qu'en 2022 l'association fêtera ses 20 ans.

La Présidente remercie Madame Laura Mercier et demande s'il y a des questions.

En l'absence de questions supplémentaires, la Présidente remercie les membres présents et clôt l'Assemblée Générale.

